

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES
FAMILLES SDSGI – SPAT**

14 avenue Duquesne - 75350 Paris

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX ENTERRÉS AU N-1 ET N-2

14 avenue Duquesne - 75007 Paris



**PHASE PRO
PHASAGE DES TRAVAUX**



101 bis avenue Eugène Delacroix
91210 DRAVEIL
Tél : 01.69.48.89.45 - Mail : accueil@lbei.fr

1	GÉNÉRALITÉS.....	3
1.1	PHASAGE DES TRAVAUX	3
1.2	PLANS DE PHASAGE DES TRAVAUX	3
1.3	PLANNING DES TRAVAUX.....	4

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 PHASAGE DES TRAVAUX

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement en sous-sol, il sera nécessaire d'intervenir sur l'ensemble des colonnes montantes EF, EU et EV traversant le bâtiment. Ces interventions impliquent l'isolement et la coupure progressive des réseaux, ce qui génère inévitablement des perturbations pour les occupants.

Le bâtiment étant occupé et en exploitation permanente, une attention particulière doit être portée à l'organisation des travaux afin de limiter les nuisances, les interruptions de service et les désagréments rencontrés par les usagers.

L'objectif est de maintenir un niveau de fonctionnement satisfaisant pour le site, tout en garantissant la sécurité et la qualité d'exécution des interventions.

Pour répondre à ces contraintes, un phasage précis des travaux est proposé :

- Un découpage en quatre phases successives pour les interventions au niveau R-1,
- Un découpage en cinq phases pour les interventions au niveau R-2.

Chaque phase correspondra à un secteur défini et permettra d'assurer une intervention localisée, limitant ainsi l'impact sur le reste des zones non concernées. Entre chaque phase, les réseaux devront être remis en état de fonctionnement afin de garantir la continuité de service pour les occupants.

Ce phasage a également pour objectif de :

- Sécuriser les zones de chantier afin d'éviter tout risque pour les usagers,
- Limiter les coupures d'eau et d'évacuation à des périodes réduites et planifiées,
- Optimiser la coordination entre les différents corps d'état intervenant sur site,
- Assurer une remise en état progressive des locaux afin de maintenir leur disponibilité.

Le calendrier détaillé des interventions, incluant la durée prévisionnelle de chaque phase et les modalités de bascule entre zones est détaillée ci-après.

1.2 PLANS DE PHASAGE DES TRAVAUX

Voir annexe 01 et 02.

1.3 PLANNING DES TRAVAUX

Planning des travaux par phase en annexe 03.